

DÉCLARATION DU CAMEROUN

Conseil du commerce et du développement – Soixante-treizième session

Genève, 14–25 septembre 2026

Débat général

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général adjoint de la CNUCED,
Excellences,
Distingués Délégués,
Mesdames et Messieurs,

Le Cameroun s'associe pleinement à la déclaration faite par le **Kenya au nom du Groupe des 77 et de la Chine**, ainsi qu'à celle prononcée par la **République Arabe d'Égypte au nom du Groupe africain**, et souhaite formuler, à titre national, les observations complémentaires suivantes.

Ma délégation remercie le Secrétariat de la CNUCED pour la qualité de la documentation préparée en vue de cette soixante-treizième session, notamment celle consacrée à la mise en œuvre des résultats de la seizième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

La présente session intervient dans un contexte international particulièrement complexe, marqué par la persistance des tensions géopolitiques, les perturbations des routes commerciales et des chaînes d'approvisionnement, la volatilité des coûts du fret et de l'énergie, les pressions croissantes sur la sécurité alimentaire, ainsi que par les vulnérabilités liées à l'endettement et à l'accès au financement du développement.

Face à ces défis, **le mandat de développement de la CNUCED demeure plus que jamais pertinent et indispensable**, particulièrement pour les pays en développement et les économies africaines confrontées à des contraintes structurelles persistantes.

Le Cameroun réaffirme, à cet égard, son attachement au **multilatéralisme** ainsi qu'à un système commercial multilatéral ouvert, inclusif, transparent, non discriminatoire et fondé sur des règles. Dans l'esprit du **Consensus de Genève**, nous appelons à une coopération internationale renforcée permettant aux pays en développement d'accroître leurs capacités productives, d'accélérer leur transformation structurelle, de renforcer la résilience de leurs chaînes d'approvisionnement et de réduire leur dépendance à l'égard des exportations de produits de base.

Une attention particulière doit également être accordée à la question du **financement du développement**. Les niveaux élevés d'endettement et le coût du capital continuent de réduire considérablement la marge de manœuvre budgétaire de nombreux pays en développement. Le Cameroun souligne, à cet égard, l'importance d'un financement international plus accessible, prévisible et abordable, ainsi que de pratiques responsables en matière d'emprunt et de prêt et d'une plus grande transparence de la dette.

Nous nous félicitons, dans ce contexte, de l'action menée par la CNUCED dans les domaines de l'investissement, du financement du développement et du renforcement des capacités des pays en développement, et encourageons la poursuite de ses travaux en faveur d'une **architecture financière internationale plus inclusive et mieux adaptée aux besoins de développement**.

Le Cameroun considère également que la transformation structurelle de nos économies passe par le renforcement de la **valeur ajoutée locale**, notamment dans les secteurs agricole, industriel et extractif. Il importe de développer des chaînes de valeur régionales plus inclusives, d'améliorer la sécurité alimentaire et de permettre aux pays producteurs de matières premières, y compris de minéraux critiques nécessaires à la transition énergétique, de tirer davantage profit de leur transformation et de leur valorisation sur place.

Dans le même temps, les **transitions numérique et verte** doivent constituer des opportunités de développement et non de nouvelles sources d'inégalités. Le Cameroun appelle ainsi au renforcement des infrastructures numériques, à la modernisation des procédures douanières, à l'amélioration de l'interopérabilité des normes et des données et au développement des capacités nécessaires pour permettre aux pays en développement de participer pleinement au commerce numérique et à l'économie mondiale de demain.

Ces ambitions ne pourront toutefois être réalisées sans des **moyens de mise en œuvre adéquats**, notamment un financement approprié, le transfert de technologies, le renforcement des capacités et une assistance technique adaptée aux besoins des pays en développement.

Pour le Cameroun, ces priorités s'inscrivent pleinement dans la mise en œuvre de l'**Agenda 2063 de l'Union Africaine** et de notre **Stratégie Nationale de Développement 2020–2030 (SND30)**, qui place notamment l'industrialisation, la transformation structurelle, la diversification de l'économie, le développement des infrastructures et la transformation numérique au cœur de notre ambition d'émergence.

En conclusion, le Cameroun réaffirme son soutien au rôle central de la CNUCED dans la recherche de réponses multilatérales aux défis du commerce et du développement. Ma délégation se tient prête à contribuer de manière constructive aux travaux de la présente session afin de parvenir à des résultats **consensuels, équilibrés, concrets et orientés vers l'action**, conformément aux engagements pris dans le cadre du Consensus de Genève.

Je vous remercie.